

République Française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

COMMUNE DE MIRABEAU

**Extrait du Procès Verbal
des Délibérations du Conseil Municipal
du 20 mars 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la COMMUNE DE MIRABEAU était assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Hugo DECROIX, Maire.

Etaients présents: Monsieur Hugo DECROIX, Monsieur Noël BARATHON, Monsieur Albert NALIN, Monsieur Christian FLAMARION, Madame Karine DEBRAY, Madame Chantal BRUNI, Monsieur André MEYER, Monsieur Jérôme MARTINEZ, Madame Marie-Françoise DOMENGE

Absents: Monsieur Jérémie CHIAPELLO, Monsieur Alexis DANAUS

Absents excusés:

Représentés : Monsieur Alain FASSINO, Madame Cécile DUBAR

D_013_2024

OBJET : Avis sur le projet d'autorisation environnementale relative à l'aménagement de la route nationale n°85

Le Maire,

Expose que la préfecture, en application de l'article R 181-38 du code de l'environnement, sollicite l'avis du conseil municipal sur le projet d'autorisation environnementale relative à l'aménagement de la desserte de Digne-les-Bains par la route nationale n°85, notamment au regard des incidences environnementales de ce projet sur le territoire de notre commune.

Présente le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur.

Où cet exposé et Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

EMET un avis favorable avec les réserves suivantes :

nécessité de poursuivre → les études complémentaires quant à l'implantation des pistes cyclables,

→ les études sur la voie verte.

par vote:

pour: 11

contre: 0

Abstention: 0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois, an que dessus

Pour extrait conforme

Le Maire,
Hugo DECROIX

